

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : — 1^{er} 6 fr. — 2^e 11 fr. — 3^e 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RECLAMES..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à	
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS	PARIS	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.	1 h. 8 ^m matin.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 ^m soir.	1 » 40 ^m soir.	2 » 51 ^m soir.	3 » 56 ^m soir.	4 » 22 ^m soir.	5 » 51 ^m soir.	10 h. 33 ^m — 11 h. 22 ^m soir.	4 » 39 ^m »	4 » 39 ^m »	4 » 39 ^m »
10 » » »	5 » 40 ^m »	7 » 34 ^m »	8 » 46 ^m »	9 » 28 ^m »	10 » 55 ^m »	* * *	2 » 48 ^m soir.	2 » 48 ^m soir.	2 » 48 ^m soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 9 Juillet.

Vingt-deux élections pour la Chambre des députés ont eu lieu dimanche.

Seize sont républicaines; quatre appartiennent aux partis hostiles coalisés;

Deux donnent lieu à un ballottage, ils tourneront à l'avantage du parti républicain.

Les bonapartistes sont complètement battus. Il s'agissait de remplacer un grand nombre de leurs députés invalidés, et ils n'ont obtenu que deux nominations. Deux de leurs chefs les plus connus restent sur le carreau : M. de St-Paul, l'ancien organisateur de la candidature officielle, sous l'Empire, naguère conseiller néfaste du 16 Mai, et M. Amigues... biographe enthousiaste du communal Rossel.

Elections Législatives du 7 juillet

RÉSULTATS COMPLETS

Paris, 8 juillet.

Valenciennes : Léon Renard, 10,534; Girard, 10,482; ballottage.

Embrun : Ferrari, 3,007, élu; de Prodières, 2,475.

Saint-Girons : Sentenac, 4,636, élu; de Saint-Paul, 2,253.

Vire : Delafosse, 8,465, élu; Picard, 8,198.

Uzès : Mallet, 11,448, élu; Baragnon, 9,665.

Toulouse : Montané, 9,535, élu.

Bazas : Jérôme David, 6,476, élu; Alexandre Léon, 6,202.

Lodève : Arrazat, 8,068, élu; Leroy-Beaulieu, 4,494.

Saint-Pons : Agniel, 6,524, élu.

Grenoble : Guillot, 5,318, élu; Vogeli, 4,731.

Le Puy : Morel, 7,302, élu; de Kergorlay, 6,881.

Angers : Maillé, 9,763, élu; Fairé, 8,957.

Reims : Thomas, 9,407, élu; Røderer, 9,111.

Laval : Lecomte, 5,749, élu.

Moissac : Trubert, 7,432, élu; Chabrie, 6,972.

Cambrai : Milcent, 11,272, élu; Amigues, 8,600.

Dunkerque : Trystram, 8,870, élu; d'Aras, 2,938.

Pau : Marcel Baribe, 6,566, élu; de Loppé, 5,804.

Le Havre : Casimir Périer, 5,038, élu; Dabois, 3,021.

Château-Chinon : d'Espeuilles, 6,441, élu; Guéin, 6,254.

Largentière : Vaschalde, 4,642; Lauriol, 4,442; Barrot, 2,557, ballottage.

Paris : Ch. Hérisson, 8,921, élu; Guéin, 8,004.

Avant les élections de dimanche, le *Moniteur universel* avait publié l'article suivant, qui mérite l'attention d'un certain nombre de

conservateurs du Lot :

Les conseils que nous avons à donner à nos amis politiques peuvent se résumer en peu de mots : là où plusieurs candidats solliciteront leurs suffrages au nom des principes conservateurs, qu'ils votent sans hésiter pour le candidat qui s'engagera avec franchise à défendre les lois et la Constitution existantes.

Dans les circonstances que nous traversons, dans l'état instable et troublé de l'opinion, il est permis d'hésiter sur le vote que l'on s'apprete à émettre. Les candidats en présence peuvent se réclamer également de leurs intentions droites et de leurs sentiments conservateurs. Mais, il est, à notre avis, un criterium infaillible et sûr pour discerner le faux conservateur du conservateur véritable, et ce criterium c'est la sincérité du respect que les candidats portent à la Constitution.

Si donc nos amis politiques se trouvent en présence de plusieurs candidats, ils écarteront tout d'abord ceux qui, tout en protestant de leurs sentiments conservateurs, refuseraient de s'engager à défendre la Constitution. Dans plusieurs circonscriptions, des candidats du parti de l'Appel au peuple se trouveront en concurrence avec des républicains modérés. Nous n'hésitons pas à conseiller à nos amis de voter, dans ce cas, pour le candidat républicain plutôt que pour le candidat de l'Appel au peuple, si le premier de ces candidats n'est pas d'ailleurs un adversaire de l'ordre social existant.

On peut discuter sur les qualités respectives des candidats, sur leur valeur comme hommes privés et comme hommes publics. Mais il est un point sur lequel on ne discute pas : c'est qu'un candidat qui se présente comme un adversaire de la Constitution que le pays s'est librement donnée et sous laquelle il jouit de la sécurité et de la sûreté, n'est pas un candidat conservateur.

Nos amis qui s'honorent du titre de constitutionnels ne voteront donc pas pour des adversaires de la Constitution existante.

La République française consacre aux élections qui vont avoir lieu pour le Reichstag, en Alsace-Lorraine, comme dans tout l'empire, un article dont les conclusions ne peuvent être que favorablement accueillies par nos anciens et chers compatriotes d'au-delà des Vosges.

Comment doivent voter les Alsaciens-Lorrains?

La seule question, dit notre confrère, qui puisse avoir de l'intérêt pour nous comme pour eux, c'est de savoir comment les Alsaciens-Lorrains pourront s'y prendre pour exprimer leurs vœux et leurs désirs à l'heure actuelle. Nous ne parlerons pas du fond même de leurs opinions; nous nous contenterons de dire que pour les observateurs attentifs ce fond n'a guère varié et ne pouvait guère varier depuis sept ans. Il est inutile d'insister sur ce point. Les sentiments et les opinions des Alsaciens-Lorrains sont du domaine réservé de leur conscience, et leur conscience doit rester inviolable. Toute tentative directe pour peser sur l'Alsace-Lorraine risquera longtemps de tourner contre le but que l'on pourrait se proposer.

On ne peut guère agir que par des moyens obliques, et l'un de ces moyens a été certainement la constitution de ce parti qui a pris le nom de parti autonomiste. On se rappelle qu'aux élections de février 1874 ce parti réussit à faire passer ses candidats dans la Basse-Alsace, dans notre ancien département du Bas-Rhin, tandis que le parti dit de la protestation pure continuait à l'emporter en Lorraine et dans la Haute-Alsace, à Metz, à Sarreguemines, à Thionville, à Colmar, à Thann et à Mulhouse. Sur quinze députés au Reichstag, le parti de la protestation pure en comptait dix et les autonomistes cinq seulement.

La République française rappelle que les

autonomistes reprochaient au parti de la protestation pure de ne point s'inquiéter assez des intérêts matériels des populations, de se borner à des actes courageux mais stériles, de laisser en souffrance les affaires qui touchent le plus directement à l'Alsace-Lorraine. A la faveur de promesses qu'ils n'ont pas tenues, ils ont pénétré au Reichstag et ont été s'asseoir « sur des bancs assez voisins de ceux du parti national-libéral qui soutenait la politique du chancelier de l'empire. » Les députés de la protestation pure, sans prêter aucun appui à la politique du chancelier, ont veillé, autant et souvent, même mieux que les autonomistes, aux intérêts qui leur étaient confiés. Leur rôle était difficile et même pénible. Ils l'ont bien rempli, la confiance et la reconnaissance de leurs concitoyens leurs sont acquises.

La République française exprime, en terminant, l'espoir que le parti autonomiste perdra du terrain aux élections prochaines :

Les députés du parti de la protestation ont su maintenir d'une part, dans le parlement fédéral de l'Allemagne, leur indépendance intime, et sauvegarder, d'autre part, les intérêts dont ils avaient charge. Le suffrage universel, en Alsace-Lorraine comme ailleurs, ne comprend pas l'abstention et n'est pas d'humeur à s'y résigner. Il veut des représentants, des mandataires qui parlent et qui agissent. A coup sûr, une manifestation vive et éclatante, une protestation retentissante ne saurait lui déplaire.

Mais l'action lente et continue, la patience qui ne s'épuise pas, le courage qui ne se laisse point abattre lui conviennent encore mieux. C'est là ce qui donne au parti de la protestation tel qu'il est représenté à l'heure qu'il est, les plus grandes chances, non pas seulement de rentrer au complet dans le Reichstag, mais de faire des recrues nouvelles. Nous serions fort surpris si les prétendus autonomistes n'avaient pas perdu du terrain.

Le Congrès.

Berlin, 6 juillet.

Dans la séance d'aujourd'hui, le Congrès a discuté les questions d'Arménie et de Batoum. La Russie laisse à la Turquie les vallées de l'Araxes et de Bayazid, et conserve pour elle Kars et Ardahan. Une fois ces points décidés, le Congrès est passé à la question de Batoum. Lord Beaconsfield a prononcé un long discours contre la cession de Batoum à la Russie. Voyant ces dispositions de l'Angleterre, les Russes ont demandé alors que Batoum devint un port franc. La discussion s'est engagée à ce sujet. Les plénipotentiaires ne sont pas parvenus à s'entendre sur la question des garanties. Lundi matin, lord Beaconsfield doit voir le comte Schouvaloff pour s'entendre au sujet de ces garanties.

La suite de la discussion en séance est donc remise à lundi. Les puissances paraissent être favorables à la proposition russe pour la déclaration de Batoum port franc, avec des garanties. Il est probable que l'entente aura lieu sur cette base qui serait adoptée.

Une gloire bonapartiste.

Il y a deux bonapartistes. Il y a le bonapartisme officiel, tapageur à la fois et autoritaire, courtisan du gendarme dont on se contente chez nous d'être l'ami, grand

partisan de la poigne et se consolant des coups d'Etat impossibles par les coups de gosier qui sont dans ses moyens.

Il y a aussi le bonapartisme irrégulier, celui des pontons, celui dans lequel, faute de pouvoir enrégimenter des recrues, on racle des mercenaires. Restauration impériale entreprise à forfait; voilà son but. Sa méthode, c'est l'agitation pseudo-socialiste, c'est l'embauchage de tous les envieux, de tous les haineux, de tous les fruits secs; c'est la confusion volontaire de deux langues distinctes, c'est l'accouplement monstrueux de la démocratie et de l'impérialisme, c'est la tradition de Ham reprise par le fort Boyard, et l'extinction du paupérisme offerte de nouveau comme un appât à la crédulité française.

On connaît assez les noms des bonapartistes de la première manière.

M. Jules Amigues est le représentant le plus autorisé de la seconde.

Qu'est-ce donc M. Jules Amigues?

En 1871, il s'écriait :

La République n'est pas seulement aujourd'hui le gouvernement existant en droit, elle est aussi le seul qui soit possible en fait.

Il était donc républicain?

Attendez! — Il rendait hommage au « désintéressement de la Commune de Paris et à la loyauté des inspirations qui la mènent... »

Il était donc communaliste?

Attendez encore! — Il demandait que le service de la sécurité publique et l'armement de la garde nationale fussent laissés à la direction des autorités communales. Sur l'élection d'un maire de Paris, sur la perception des impôts, sur la question religieuse, il affichait un libéralisme confinant au radicalisme le plus absolu.

Se transformant de son autorité propre en négociateur entre Paris et Versailles, il inclinait visiblement vers l'Hôtel de Ville, et pendant qu'il parlementait sans mandat, il s'appuyait sur les faits, encourageant des espérances déjà déçues poussant d'une main ceux qu'il feignait de retenir de l'autre.

La Commune vaincue, son rôle changea. Il se fit taret pour pénétrer dans les pontons, il inaugura cette propagande éhontée qui rendait aux yeux des condamnés, la République seule responsable de leurs souffrances, et qui leur représentait l'empire comme la panacée de leurs maux. Après avoir creusé l'abîme, il descendait au fond, avec une bonne échelle, pour leur mettre sur la gorge cette épée déshonorée qu'on avait ensanglantée en décembre et rendue à Sedan.

Arrêté dans son œuvre, il se rejeta sur la légion des affamés libres. D'accord avec Napoléon III, hôte de Chislehurst, il travailla cette masse de prolétaires qui entrent parfois en prison, mais qui n'entrent jamais à l'atelier, ces ouvriers *in partibus* qui mettent la blouse comme on met un masque et qui travaillent non à la tâche, mais à l'attache.

Avec eux, il fit des prouesses. On le vit à leur tête manifester, après la mort de l'empereur, un désespoir bruyant et soigneusement mis en scène. Nous avons en ce moment des trains de plaisir pour l'Exposition; il avait

trouvé mieux, lui : les trains de regret pour Camden-Place.

Agent démasqué, compromis, renié par tout le monde, il ne pouvait, alors, malgré les services que Napoléon lui avait demandés, réussir à forcer même la porte bâtarde des maisons impérialistes.

On le rejetait. Au Pays, on répondait avec énergie « cette recrue qui s'appelle Amigues ». Quand on prononçait son nom au Parlement, les députés bonapartistes rougissaient à la pensée qu'on pût voir en lui leur corrégionnaire... Aujourd'hui, l'Ordre et le Petit Caporal se disputent sa collaboration réactionnaire.

Presque toujours nous évitons de parler du jeune prince Louis-Napoléon Bonaparte, autrefois prince impérial. C'est que nous sommes de ceux pour qui le malheur est sacré et l'exil auguste. Et puis, jusqu'ici, nous faisons la part des préjugés d'éducation et de naissance au milieu desquels le fils de l'empereur déchu a été nourri. S'il n'avait pas su se former une bien nette conception de sa situation et de ses devoirs, nous l'en excusons presque. Des visions de couronne et de sceptre ont hanté son enfance; né d'un père fataliste, il devait se croire prédestiné, lui aussi, à régner.

Cependant l'enfant a grandi; il a depuis longtemps atteint et dépassé ce que le commun des hommes appelle l'âge de raison; il a dû s'instruire, il a vécu librement au milieu du peuple anglais et non loin de la France, dont il a dû suivre l'histoire avec attention depuis sept ans. Quelque influence qu'aient exercée sur son esprit des antécédents, des flatteries et des suggestions funestes, il doit commencer à voir clair, non-seulement en lui-même, mais dans les sentiments, dans les volontés de notre pays. Il agit désormais avec son libre arbitre et en connaissance de cause. Il est responsable. C'est pourquoi, sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient, nous dirons quelques mots d'une démarche qu'il vient de faire et qui ne lui a pas réussi.

Depuis quelques temps déjà, les journaux bonapartistes étaient remplis d'allusions, et d'allusions même assez broyantes, au prochain mariage de leur prince avec la princesse Thyra, fille du roi de Danemark. Samedi, de quatre ou cinq côtés à la fois, est venue la nouvelle positive que cette histoire de mariage est formellement démentie. Il paraît certain que le projet a existé, que des négociations ont été ouvertes, mais il ne paraît pas moins certain qu'elles ont abouti à un refus, par suite de l'opposition de la famille royale de Danemark. A Chislehurst, la déconvenue aura sans doute été amère. Certes, nous n'aurions pas même enregistré ce petit événement s'il ne nous semblait d'ordre exclusivement politique. On ne trouve, en effet, rien qui ressemble ici aux amours touchants du jeune roi d'Espagne et de Mercédès. Il s'agit cette fois d'un de ces mariages comme en arrange la diplomatie entre les maisons impériales et royales. Le résultat cherché, celui que des écrivains trop ardents célébraient d'avance, était de servir les intérêts d'ambition dynastique auxquels le prince Louis-Napoléon n'a pas renoncé. Le gendre du roi de Danemark serait, du même coup, devenu le beau-frère du prince de Galles, du grand-duc héritier de Russie et, par surcroît, du roi des Grecs.

La combinaison git par terre. Si le prince a quelque bon sens et fait un retour sur lui-même, il ne s'en étonnera que peu. Ce n'est sans doute pas parce qu'on ne le juge point de race assez haute qu'on le refuse; depuis trois quarts de siècle, l'Almanach de Gotha est devenu assez roturier. Les chefs de dynasties sont eux-mêmes devenus assez accessibles aux sentiments bourgeois, dans le meilleur sens du mot. Un roi s'inquiète aujourd'hui, tout comme un beau-père de Scribe, de trouver à sa fille un bon parti. Or, avant d'engager le prince Louis-Napoléon dans cette entreprise, les conseillers qui l'entourent auraient dû comprendre qu'il est un parti déplorable et que le succès d'une telle aventure était bien risqué. Rien ne parle en sa faveur, tout l'accable au contraire. Le passé ne lui a légué que des souvenirs néfastes, pour nous servir du terme le plus doux;

dans le présent, il sert de chef à une faction qui devient de jour en jour plus odieuse à la nation française; dans l'avenir, il ne peut être, vraisemblablement, qu'un banni. Et il voudrait qu'on épousât ses illusions, sa téméraire ambition et sa triste fortune? Tout père un peu sensé, dans les maisons royales comme ailleurs, lui répondrait: « Vous ne pouvez être mon gendre, tant que vous n'aurez pas renoncé à la profession de prétendant! »

Mais, à en juger précisément par ce que nous voyons, il paraît improbable qu'un sacrifice de ce genre entre jamais dans les idées du prince Louis-Napoléon. A force de se voir porté sur un pavois dans ces milliers d'images ridicules dont l'atelier photographique de Chislehurst inondait naguère nos départements, il a oublié le fameux droit plébiscitaire et s'est forgé sans doute une façon de nouveau droit divin. Autant son projet de mariage royal eût paru naturel chez un prétendant de la race des Bourbons, — comme est M. le comte de Chambord, par exemple, — autant on le juge illogique chez lui.

A tous les points de vue, le prince Louis-Napoléon a commis une inconséquence qui ne s'explique que par une folle ardeur de régner. Le voici rebuté. Comprendra-t-il la leçon? Qu'il veuille un peu plus sur son ambition! La pente est rapide. Il n'a guère paru jusqu'ici qu'un jeune exilé dont les malheurs inspireraient du respect et presque de la sympathie. Nous le voyons, — à regret pour lui, — sur le point d'inaugurer un autre rôle. Demain, peut-être, il ne sera plus qu'un aventurier.

(XIX^e Siècle).

INFORMATIONS

Le Propagateur, de Lille, a reçu de Paris une correspondance qui contient le renseignement suivant :

Les députés et sénateurs royalistes qui habitent Versailles et Paris, après avoir réuni les documents d'une enquête sérieuse, sur les événements de Marseille, depuis le 28 juin, doivent se rendre en corps, samedi, avant le conseil des ministres, chez M. Dufaure, président du conseil, afin de savoir du garde des sceaux les mesures prises par le gouvernement pour sauvegarder la liberté des citoyens dans les grands centres du Midi.

La Gazette de France annonce de son côté qu'un groupe de députés conservateurs a décidé de demander au gouvernement qu'une enquête se fasse au sujet des désordres qui ont eu lieu à Marseille.

La Gazette du Midi, feuille légitimiste de Marseille, publie la même dépêche que le Propagateur, et affirme dans une autre dépêche que le gouvernement n'est nullement disposé à autoriser l'enlèvement de la statue de Mgr Belzunce. Les Tablettes d'un Spectateur croient même pouvoir affirmer que l'autorité militaire a déjà reçu l'ordre, qu'elle a communiqué au conseil, de s'opposer à l'enlèvement.

Le Monde dit qu'après six ans de charge et conformément aux règles de son institut, la vénérable mère Lequette a cessé d'être supérieure générale des Filles de saint Vincent-de-Paul. C'est la chère sœur Jubel, supérieure de l'orphelinat de Sainte-Constance, à Metz, qui a été élue pour lui succéder. Elle aura pour assistante générale la sœur Pascal, précédemment supérieure de l'hôpital Saint-Eloi, à Montpellier.

Près de huit cents sœurs de charité ont pris part à l'élection. Le droit de voter appartient à toutes les sœurs présentes à Paris, après huit ans de vocation, ou qui se trouvent dans les environs de la capitale, ayant dix ans de vocation.

La façon dont les journaux catholiques d'Allemagne, la Germania notamment, commentent les lettres de l'empereur Guillaume et du prince impérial au pape Léon XIII, ne permet pas de douter que les tendances de la cour de Rome ne soient favorables à l'établissement d'un modus vivendi entre l'Eglise catholique et l'empire d'Allemagne.

Rossi, récemment condamné à mort pour avoir assassiné deux femmes à Cannes, et dont la peine avait été commuée, a sauté d'un train près la gare de Simiane. Les gendarmes chargés de le garder, dormaient.

LA CATASTROPHE DES CHARPENTES

Une épouvantable catastrophe, due au pétrole, vient de jeter le deuil et la consternation à Lyon.

Avant-hier, un incendie dont la cause n'est pas encore connue se déclarait dans la fabrique de savons de MM. Ravaillez, Guigard et compagnie, à l'angle de la rue Charrette et du cours Vitton prolongé, aux Charpentes. MM. Ravaillez et Guigard, outre les matières destinées à la fabrication des savons, ont en outre un grand dépôt de pétrole.

L'incendie s'était déclaré dans un hangar ne contenant que des bonbonnes vides; les secours avaient été rapidement organisés et les employés de l'usine, aidés des voisins, travaillaient activement à combattre les flammes. Tout à coup une détonation épouvantable se fait entendre. Un énorme réservoir contenant quarante hectolitres de pétrole, atteint par les flammes, a fait explosion.

Le pétrole enflammé est projeté en l'air et le liquide incandescent retombe en pluie sur les travailleurs.

Le récipient avait été lancé à trente mètres de distance au milieu de la rue.

Alors se passe une scène atroce, impossible à décrire.

Parmi les travailleurs dévoués qui sont venus aider à combattre l'incendie, ceux qui se trouvaient près du réservoir ont reçu à peine quelques éclaboussures; mais d'autres, en cherchant à fuir, se sont trouvés cruellement atteints par cette pluie de feu et ils roulent à terre en poussant des cris déchirants.

Pendant dix minutes, ce fut un péle-mêle général où personne ne se reconnaissait; chacun perdait la tête. Cependant, des citoyens énergiques ranimèrent tous les dévouements et on s'empressa de calculer l'étendue du désastre.

L'incendie continuait ses ravages; une épaisse fumée couvrait le ciel à tel point qu'on l'apercevait du centre de la ville. Une odeur insupportable se répandait, des flammèches incandescentes étaient projetées sur les maisons voisines et une chaleur intolérable interdisait absolument de s'approcher de la fournaise incandescente.

Enfin on put secourir les victimes dont voici les noms :

Les nommés Pois, rentier; Barnabé, négociant; Mathieu (Louis), sont blessés mortellement.

MM. Binder, Ribouillet, Mermet, Villar, pompier, et Garcin, grièvement blessés. Vingt-deux autres personnes sont moins gravement atteintes et onze n'ont que des blessures légères.

M. Zorilla, ancien ministre espagnol, a été arrêté à Enghien, où il habitait sous un faux nom, et conduit à la frontière suisse, sous la surveillance d'un officier de paix.

M. Ruiz Zorilla était sous le coup d'un arrêté d'expulsion, pris en 1877 contre lui, à la requête du gouvernement espagnol. Aux termes de la loi, le fait d'avoir contrevenu à un arrêté de cette nature le rendait passible d'une pénalité; mais le Gouvernement français a cru devoir faire preuve de modération et s'est borné à conduire hors du territoire français l'ancien collègue du général Prim.

Ce n'est point sans peine, dit le National, que les agents ont pu exécuter leur mission. M. Zorilla, très-exalté, a déclaré que s'il avait pu prévoir la nature de leur mission, il leur aurait brûlé la cervelle et aussi « aux ministres qui donnaient de pareils ordres. »

Le prince de Bismark reçoit depuis un mois, presque tous les jours, une ou deux lettres qui le menacent de mort; la Deutsche Revue publie seize épîtres de ce genre, qui furent adressées au chancelier au printemps de 1866. Elles sont conservées aux archives des affaires étrangères; le style en est d'une férocité qui contraste avec la timidité des auteurs, dont aucun n'a osé jusqu'ici mettre ses menaces à exécution.

On sait que des difficultés se sont élevées entre l'Etat et la ville de Lyon, au sujet d'une somme de huit millions réclamée — par cette ville pour des dépenses faites pendant la guerre et qui doivent être supportées par l'Etat.

Les délégués lyonnais, ayant à leur tête M. Berger, préfet du Rhône, ont été reçus aujourd'hui, à 2 heures, à la chancellerie de la place Vendôme.

MM. Dufaure, de Marcère, Bardoux et le général Borel assistaient à cette réunion. Afin d'arriver à une prompt solution de cette affaire, le gouvernement a proposé aux délégués de remettre les pièces à l'arbitrage de trois experts, dont un serait nommé par le gouvernement, le deuxième par la ville de Lyon, et le troisième par les deux premiers. C'est cette solution qui a été acceptée dans la réunion de samedi dernier.

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIIONALE

Etats Généraux du Quercy en 1789

Nous prions les souscripteurs de l'extérieur de vouloir bien faire prendre les dernières livraisons dans nos bureaux.

Par arrêté du ministre des finances, M. Teilhac, percepteur de Crevant (Puy-de-Dôme), a été nommé à la perception de Saint-Céré (Lot), 3^e classe.

Une conférence très intéressante a été tenue hier soir, à la Société des Etudes, par M. Boursoul, directeur des postes et télégraphes, sur le téléphone et le microphone, dont il est un des inventeurs. Nous nous étendrons plus longuement, jeudi prochain, sur cet intéressant sujet.

On considère comme certain que les élections sénatoriales auront lieu le 5 janvier. Le décret de convocation des conseils municipaux pour la nomination des délégués paraîtrait au Journal officiel avant la fin des vacances parlementaires, et les délégués seraient nommés dans la seconde quinzaine de novembre.

On annonce que M. Magne, ancien ministre des finances de l'empire et sénateur de la Dordogne, est en ce moment gravement malade.

Le ministre de l'instruction publique a nommé, le 27 juin dernier, une commission chargée de régler l'emploi du crédit de 100,000 fr. voté par les Chambres pour permettre à un certain nombre d'instituteurs communaux de venir visiter l'Exposition universelle. Cette commission vient de se réunir pour la première fois sous la présidence de M. Bardoux.

La question qu'elle a à résoudre n'est pas sans difficultés. Sur 35,000 instituteurs, en effet, qu'il y a en France, on ne pourra, à raison du chiffre relativement restreint du crédit, en appeler à Paris que 1,000. En outre, on a reconnu la nécessité d'appeler à Paris un inspecteur primaire par département, et les directeurs de toutes les écoles normales. Ce sont environ 1,200 personnes dont il faudra payer le séjour à Paris.

On a décidé que ce voyage durerait 8 jours, les instituteurs seront logés dans les lycées de Paris qui seront libres au moment des vacances scolaires.

En ce qui concerne le choix des instituteurs, on a décidé que, dans chaque canton, les instituteurs de toutes les communes se réuniraient et désigneraient celui d'entre eux qu'ils désirent voir aller à Paris. Le préfet, de concert avec l'inspecteur d'académie, choisira sur la liste des élus de tous les cantons de son département. On conçoit, en effet, qu'on ne pourra pas appeler à Paris les élus de tous les cantons, puisqu'il y a en France environ 2,800 cantons et qu'on ne peut appeler que 1,000 instituteurs.

Les instituteurs ainsi appelés à Paris viendront non-seulement visiter l'Exposition, mais ils seront invités par le ministre de l'instruction publique à assister à des conférences pédagogiques dans lesquelles seront traitées les questions les plus importantes de l'enseignement primaire.

Un décret du 25 juin porte :

Art. 1er. — Les avoués institués près les tribunaux chefs-lieux de cours d'assises ou de départements pourront être autorisés à plaider les causes dans lesquelles ils occuperont, lorsque le nombre des avocats inscrits sur le tableau ou stagiaires exerçant et résidant dans le chef-lieu sera jugé insuffisant pour la plaidoirie et l'expédition des affaires. Cette autorisation sera donnée par la cour d'appel, dans la forme prévue par les articles 3 et 4 de l'ordonnance du 27 février 1822.

Art. 2. — Les dispositions de l'article 3 du décret du 2 juillet 1815 sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire au présent décret.

Le dénombrement des élèves dans les lycées, collèges, institutions libres et écoles primaires des départements du ressort académique a été fait. Il donne les résultats suivants :

Enseignement secondaire.

Ariège. — Trois collèges : Foix, Pamiers, Saint-Girons, et trois institutions libres. Elèves : 700.

Aveyron. — Un lycée, deux collèges. Elèves : 754.

Le collège libre et religieux de Saint-Affrique en contient à lui seul plus de la moitié.

Gers. — Un lycée, deux collèges, Condom et Lectoure. Elèves : 588.

Haute-Garonne. — Un lycée, deux collèges. Elèves du lycée, 1,408; institutions libres, 3,976.

Hautes-Pyrénées. — Un lycée, un collège. Elèves, 387; institutions libres, 923.

Lot. — Un lycée, un collège. Elèves, 452; institutions libres, 720.

Tarn. — Un lycée, deux collèges. Elèves : 803; institutions libres, 523.

Tarn-et-Garonne. — Un lycée, deux collèges. Elèves, 543; institutions libres 321.

Enseignement primaire.

Il y a une école normale dans tous les chefs-lieux de département, sauf à Cahors, où la création va en être faite.

Le nombre des écoles du ressort académique s'élève à 6,643, qui se décomposent ainsi :

Ecoles publiques..... 5,493

Ecoles libres..... 1,155

On compte sur la totalité 4,249 écoles laïques et 1,693 écoles congréganistes.

Bibliothèques.

Le nombre des bibliothèques du ressort est de 1,030. Il y a progrès partout, sauf dans l'Aveyron.

On lit dans le Journal de Lot et Garonne :

Mme Jasmin, la veuve de l'illustre poète, vient de mourir après quelques jours de maladie, entourée de l'estime et des sympathies générales.

Celle que Jasmin a popularisée sous le nom de Magnouette était une femme d'une vive

intelligence et d'un rare bon sens. Par les qualités de l'esprit et du cœur, elle s'était montrée la digne compagne du poète qui voyait en elle comme une Muse dont la vigilance avait été souvent d'un précieux concours pour son génie.

Mme Jasmin était aussi la meilleure des mères et la ville d'Agen tout entière s'associera, comme nous, à l'amère douleur de son fils et de ses petits-enfants, déjà si cruellement éprouvés par un deuil encore récent dont ils sont demeurés inconsolables.

Ne détruisez jamais les nids des oiseaux, ces utiles auxiliaires du laboureur.

M. Savez-vous ce que coûte à la production nationale la destruction d'un nid ? Le Progrès du Nord nous l'apprend. Lisez l'intéressante statistique qu'il présente à ce sujet :

Un nid d'oiseau contient en moyenne cinq œufs ou petits. Chaque petit mange journellement cinquante mouches ou autres insectes; cette consommation dure de quatre à cinq semaines. Prenons une moyenne de trente jours, et nous trouverons que le nombre des mouches détruites par chaque nichée, dans ces jours, est de 7,500.

Or, chaque mouche mange journellement les fleurs, les feuilles, etc. une quantité égale à son poids, jusqu'à ce qu'elle ait atteint son maximum de croissance; en trente jours, elle aura mangé une fleur par jour, fleur qui aurait été un fruit. Donc en trente jours, chaque mouche ayant mangé trente fruits, les 7,500 mouches qu'une nichée d'oiseaux aurait détruites nous feront perdre 225,000 pommes, poires, abricots, pêches.

Voilà le tort qu'on fait en dénichant un nid : on perd 225,000 fruits, et cela vaut la peine qu'on y regarde.

Qu'en pensent nos agriculteurs ?

LA MACHINE A COUDRE AU POINT DE VUE SANITAIRE. — Un médecin américain, le docteur Nichols, a présenté récemment au State Board of health in Massachusetts, un rapport concernant la santé des ouvrières qui travaillent à la machine à coudre. Il résulte des observations des médecins américains les faits suivants : Une personne saine, de force moyenne, qui ne fait pas un métier de la couture à la machine, peut travailler de trois à quatre heures par jour sans éprouver de fatigue marquée ou de trouble de sa santé. Chez les ouvrières, par contre, on remarque fréquemment des troubles de la digestion dus à la vie sédentaire à la mauvaise ventilation; des douleurs dans les muscles du tronc et des membres inférieurs, parce que ces derniers sont toujours en mouvement. On remarque aussi des congestions des organes du ventre, de la faiblesse et, dans quelques cas rares, des névralgies des jambes et de l'irritation spinale. Il est à conseiller aux propriétaires d'ateliers, dans lesquels les ouvrières sont occupées à la machine à coudre, d'employer : 1° une bonne ventilation; 2° un temps

plus court pour le travail avec des moments de repos; 3° une autre force motrice que celle des pieds, par exemple la machine à vapeur.

Ajoutons à ces bons conseils que dans certaines villes de la Suisse, telles que Fribourg, Lausanne, etc., un petit moteur à eau, comme le moteur Schmidt, remplirait parfaitement les conditions désirées.

Théâtre de Cahors.

Le grand succès du jour, les Fourchambault, la dernière pièce d'Emile Augier, qui tient l'affiche du Théâtre-Français depuis plus de trois mois, va être représentée à Cahors.

M. Morvand vient d'obtenir l'autorisation de jouer cette œuvre sur la scène cadurcienne; c'est jeudi prochain que la première représentation aura lieu. Tout le public lettré y assistera.

Bulletin météorologique.

Paris, 9 juillet, soir.

Le baromètre est en hausse sur toute la France, et le vent est faible entre N. et E.

Le temps est au beau. Vent N.-E. faible au Pic du-Midi.

Pour la chronique locale: A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot)

Paris, 8 juillet.

Il est arrivé aujourd'hui une nouvelle grave qui, si elle est vraie, montre le peu de stabilité de l'œuvre accomplie par le Congrès. La voici telle que me la communique l'Agence Havas : Le Daily Telegraph a lieu de croire que lord Beaconsfield annoncera aujourd'hui au Congrès que la Reine a conclu un traité d'alliance défensive avec le Sultan. Ce traité aurait pour base le maintien strict de l'intégrité des possessions asiatiques de la Porte. L'Angleterre emploierait toutes ses forces et toutes ses ressources à défendre l'intégrité du territoire turc en Asie-Mineure contre une agression étrangère. En raison de cette bienveillante intervention, le Sultan a donné à l'Angleterre le droit d'occuper l'île de Chypre. L'occupation de cette île sera opérée immédiatement, et probablement par les troupes indiennes qui sont à Malte.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 9 juillet, 2 h. soir.

Hier au soir le gouvernement anglais a annoncé au Parlement qu'un traité

avait été conclu entre l'Angleterre et la Turquie, par lequel l'Angleterre prenait sous son protectorat des territoires de l'Asie Mineure qui restent au Sultan, et était autorisée à occuper l'île de Chypre. Les dépêches de Londres de ce matin, disent que le contingent indien sera transporté de Malte à Chypre, très-prochainement.

Les journaux constatent que l'Angleterre prend ainsi une part importante dans le partage de la Turquie.

Bourse de Paris.

Cours du 9 juillet.

Rente 3 p. %..... 77.25
— 4 1/2 p. %..... 107.25
— 5 p. %..... 115.95

Table with columns: VALEURS DIVERSES au comptant, CLOTURE du 8 juil., CLOTURE précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 1/2 %.

AVIS.

A partir d'aujourd'hui 9 juillet 1878, Delport (François-Isidore), de Saint-Martin-Labouval (Lot), refuse de payer toute fourniture de quelque espèce qu'elle soit, faite à sa femme Marie Escaut, domiciliée à Limogne.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1 (6 juillet).

Du rôle de la pensée en médecine, par M. Helmholtz. — Le traité de commerce entre la France et l'Italie, par M. Luzzati. — Rôle de la fortification improvisée dans la guerre d'Orient de 1877, par M. le général Brialmont. — Le Muséum d'histoire naturelle de Lyon. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. — Publications nouvelles. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1 (6 juillet).

La Grèce devant le congrès, par M. Louis Jezierski. — Le christianisme dogmatique, par le R. P. Hyacinthe Loysion. — L'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par Gustave Fagniez. — Causerie littéraire. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 408, boulevard Saint-Germain, à Paris.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

9 juillet 1878. (45)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe Favre.

Seconde Partie.

III

LA LIONNE

Il eut donc tout d'un coup l'air de se rendre au désir de la veuve.

— Eh bien ! oui, dit-il, je vous la rendrai, je vous le promets, je vous le jure.

La mère Taupier eut un mouvement de sainte ivresse.

— Bien vrai ! fit-elle.

— Bien vrai.

— Oh ! je vous bénirai !

— Venez ! venez !

— Ma fille ! répétait Mariette, qui ne pouvait en croire ses oreilles ; tu vas m'être rendue !

Et comme suffoquée par la joie, elle

tomba à genoux.

Le comte de Rheinberg fit un geste d'impatience ; il allait sans doute arracher la pauvre femme à sa prière, lorsque, se ravissant, il alla droit à la porte, l'ouvrit, la referma derrière lui à double tour et prit la clef.

Ce fut exécuté en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Une fois dehors, le Hollandais jeta un rapide coup d'œil autour de lui. Les ouvriers finissaient leur journée et se disposaient au départ.

Au milieu d'eux Lapoulotte et Letrapu se distinguaient. Ils firent au comte un signe imperceptible pour tout autre que lui.

Alors le chef des conjurés vit deux ou trois hommes, habillés de façons diverses, se tenant à distance et le surveillant.

Il n'y prit pas garde, traversa le chantier et s'éloigna d'un pas naturel.

Les hommes dont nous avons parlé le suivirent, épiés eux-mêmes par les deux sicaires du comte.

Laissons-les s'observer mutuellement et revenons à Mariette.

Au bruit que fit la serrure en se fermant, la mère Taupier tourna vivement la tête ; son ennemi avait disparu, elle comprit qu'il se sauvait, qu'il la trompait, que lui parti, elle ne verrait pas encore Madeleine.

Elle poussa une espèce de rugissement et se précipita sur la porte.

Elle tourna le bouton, la porte résista. Elle cria, personne ne répondit.

Jusque-là, elle avait cru que le comte fuyait, mais qu'elle pouvait le rattraper.

Elle vit alors qu'elle était prisonnière.

Elle recula de trois pas et mit son front dans ses deux mains.

— Ah ! murmura-t-elle, c'est trop en un jour.

Elle pensa à sa fille, à Michel mourant peut-être, à Louise malheureuse, et des larmes brûlantes s'échappèrent de ses yeux.

— Puis, tout à coup, changement d'idées :

— Mais, s'écria-t-elle, on doit pouvoir sortir d'ici !

Elle courut à la fenêtre et l'ouvrit, mais le volet de bois de chêne était solidement fermé et hermétiquement joint avec le pan de cloison qui l'encadrait.

Aucun espoir de briser le cadenas et Blondel avait la clef sur lui.

Elle mesura de l'œil les châssis vitrés dans la toiture ; elle leva les bras et n'arriva pas à la moitié de la distance qu'il fallait pour y atteindre.

Elle vit la table de Blondel, et, sans respect pour les plans et les dessins qui devaient faire la gloire de l'architecte du roi, elle y monta et se dressa.

La table ne la grandissait pas d'un mètre.

D'un bond elle fut à terre, cherchant une issue pour poursuivre le ravisseur de Madeleine.

Ses yeux aperçurent le compas qu'elle avait lancé contre Rheinberg et qui était resté fixé dans les planches.

Elle s'élança vivement et l'arracha de la cloison.

Qu'allait-elle en faire ? Elle ne le savait. Mais c'était une arme et c'était un espoir.

Elle se souvint qu'avec un clou tordu on ouvrait des serrures rebelles, et elle rêvint vers la porte, armée du compas.

Elle introduisit l'extrémité de la pointe dans le trou de la serrure et pesa ; le compas était de pur acier, il éclata sous la pesée.

Mariette jeta loin d'elle l'outil inutile, prête à maudire Dieu.

— Rien ! rien ! dit-elle, ne me viendra donc en aide ?

Elle se mit à courir dans le bureau comme une folle.

La nuit tombait rapidement, et à ce moment les derniers ouvriers s'éloignaient du chantier, gagnant avec hâte le repas qui les attendait.

Les cris de Mariette n'avaient donc pas chance d'être entendus.

L'imprévu seul pouvait amener quelqu'un vers la cabane ; mais, dans les circonstances désespérées, il est bien rare que l'imprévu soit aussi providentiel.

Mariette ne trouva aucun objet capable de lui ouvrir un passage par la force.

Elle frappa la porte de ses poings, elle

l'ébranla, elle se lamenta, tout fut inutile.

Le plus simple était d'attendre au lendemain.

Il pouvait être neuf heures du soir, et à cinq heures du matin les premiers ouvriers arriveraient au travail. Huit heures la séparaient donc seulement de la liberté.

Huit heures pour Mariette, c'était l'éternité. Dans l'état de surexcitation où elle se trouvait, elle n'aurait pas voulu attendre une heure, même une minute.

Rejoindre le suppôt de l'enfer qui détenait Madeleine était son idée fixe ; elle l'avait là, devant elle, et elle l'avait laissé échapper ; elle avait cru en sa parole, elle, Mariette ! elle n'en revenait pas.

Par instant, sa raison chancelait, elle grattait la porte maudite avec ses ongles, ou se frappait la tête contre ses parois.

Puis elle accompagnait tout cela d'un flot de paroles incohérentes, qui toutes parlaient du même point, pour revenir au même but.

— Non, elle ne lui appartient pas.

Non, ce n'est pas vrai... Pourtant il va auprès d'elle... Pauvre enfant ! elle si pure, si chaste... La ruse, la violence, il emploiera tout, le scélérat, pour arriver à ses fins... Mon Dieu, vous m'abandonnez donc !

Puis elle recommençait à ébranler la porte.

(A suivre.)

L'Histoire d'un Crime, par Victor Hugo, est le plus grand succès connu qu'il y ait eu en librairie. Cent soixante mille exemplaires en ont été vendus en quelques mois et sont loin d'avoir épuisé ce succès immense.

L'édition populaire illustrée, par livraison à 10 centimes, était impatiemment attendue. Elle vient enfin de paraître, et nous pouvons dire que l'illustration du livre sera digne et de la tragique histoire et de l'illustre historien. Les grandes et terribles scènes, les figures sympathiques et odieuses du coup d'Etat de Décembre sont rendues avec un mouvement, une vie et un éclat admirables.

Jean-Paul Laurens, le peintre des Funérailles de Marceau, a donné plusieurs dessins de toute beauté : la Mort de Baudin, qui deviendra tout de suite et restera à jamais populaire : le Cortège des fusillés du Champ-de-Mars, Napoléon III à Sedan, recevant un verre d'eau d'un soldat prussien.

Biron a fait pour l'Histoire d'un Crime ses derniers et peut-être ses plus beaux dessins : l'Arrestation de Baze, la Haute cour, Dupin traîné par les représentants.

D'Émile Bayard, il faut citer et admirer : l'Intérieur de l'Elysée, Charras déchargeant ses pistolets. la Pose des affiches, etc.

Les portraits sont de Gilbert, Daniel Viègre, Adrien Marie, Chiffart, Rion, Lix, Scott, ont dessiné les rues, les barricades, les orageuses et périlleuses réunions des représentants de la gauche.

On voit qu'il est aisé de prédire d'avance l'effet et le succès de l'Histoire d'un Crime, sous cette forme nouvelle et attrayante de l'édition populaire illustrée.

Crédit Foncier de France.

Le 4^e tirage des obligations foncières de 400 fr. 5 % libérées de 85 fr. aura lieu le 5 juillet 1878.

Le numéro 324,721, est appelé au remboursement à 100,000 fr. ; — le n° 65,911 à 50,000 fr. ; — les n°s 386,686, 453,045, chacun à 10,000 fr. ; — les n°s 472,189, 218,120, 431,855, 281,967, 606,950, 504,301, 393,502, 68,616, 434,204, 68,151, 299,915, 321,977, 550,131, 557,369, 111,189, 515,835, 587,573, 568,113, 319,016, 143,219, 407,006, 181,177, 14,342, 461,068, 571,232, 208,341, 561,841, 130,910, 264,019,

105,203 sont appelés au remboursement chacun à 1,000 fr.

240 numéros ont été, en outre, appelés au remboursement, au pair.

Maladies Chroniques

vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'à près la guérison. Telle est la garantie donnée par le Docteur ROBBE, médecin homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 3 à 5 heures. — Par corresp. affranchir.

Quel est le meilleur Journal financier le plus complet et le mieux renseigné ? C'est le **MONITEUR DES VALEURS A LOTS.**

Abonnement : 1 fr. par an, 46, rue Laffitte, Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants

rendue sans médecine, sans purgés et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflamma-

tion des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalscière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o, limited, 26, place

Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Crédit Foncier de France

Prêts réalisés en argent.

Le crédit Foncier fait en argent, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Par ces annuités régulièrement payées, on est complètement libéré, sans avoir besoin de s'occuper du remboursement du capital.

Les emprunts sont néanmoins toujours remboursables, à la volonté de l'emprunteur. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en argent ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves-des-Capucines.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Laytou le Livret de Famille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

ACHETEZ VOS MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon.

Chez **A. ROBERT**, Fab.

Économie réelle. — Garanties sérieuses. — Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^{ts} gratuits et francs.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

Livret des Familles

MM. les Maires du Département du Lot trouveront à Cahors, imprimerie Laytou, le LIVRET DE FAMILLE à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc. Manège seul, prix 400 fr. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange système universel. Mabilles de 170 à 1,000 fr. Foutloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

RENTES VIAGÈRES

Payées pour 100 francs par les Compagnies françaises Par la New-York.

à 60 ans.....	9.02	10.72
à 70 ans.....	12.15	15.09
à 80 ans.....	15.16	21.31

LA NEW-YORK

Compagnie d'Assurances sur la Vie (fondée en 1845) FONDS RÉALISÉS : 175 MILLIONS La New-York est la plus importante Compagnie d'Assurances opérant en France. UN MILLION de francs déposés à la banque de France comme dépôt permanent et irréductible. RENTES VIAGÈRES payables aux Succursales de la Compagnie : en France, en Belgique, en Italie, en Autriche, en Suisse ou en Angleterre. LYON, 3, rue de Lyon. — LILLE, 26, rue Esquermoise. MARSEILLE, 4, rue Pavé-d'Amour. — BORDEAUX, 18, Cours du Chapeau-Rouge. DIRECTION POUR L'EUROPE : 19, Avenue de l'Opéra, PARIS.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18 (Anciennement Compagnie Royale)

FONDS DE GARANTIE : 150 MILLIONS

Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

Augmentation du Revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie.....	42,545,352 fr.
Amortissements payés aux Rentiers.....	142,266,147 fr.
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière.....	17,786,073 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors ; Puel, à Figeac ; Lacambre, à Gourdon ; Bap^{te} Planiol, à Souillac.

LE MONITEUR des VALEURS A LOTS

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.

1^{er} FRANC par tirage et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs. Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers. On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte. Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS **CHOCOLAT-MENIER** BRIGER LE VÉRITABLE MM

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — — — — —	10 — — — — —
300 — — — — —	15 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, le service est donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

Eaux minérales de Miers

GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS

A Alvernac (Lot).

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alvernac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître. M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvernac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES **LE DOMAINE DE RÉVEILLON** situé dans la commune d'Alvernac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtiments en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique de Pères de l'Eglise et autres. S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.